



COMMUNE
DE
1407 Bioley-Magnoux

Bioley-Magnoux, le 2 mai 2022

Aux propriétaires et habitants
de Bioley-Magnoux

Bioley-Magnoux – Révision du Plan d'affectation communal (PACom)

Séance d'information publique

Madame, Monsieur,

Afin de se mettre en conformité avec la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) révisée, la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) révisée et la 4ème adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn), la commune de Bioley-Magnoux a initié la révision de son Plan d'affectation communal (PACom), anciennement appelé Plan général d'affectation (PGA). Cette révision vise notamment à redimensionner les zones à bâtir d'habitation et mixtes pour les besoins à 15 ans.

Dans ce cadre, la Municipalité invite la population à une séance de présentation du projet de révision du PACom, en présence du bureau d'études mandaté (Impact-Concept SA), le

mercredi 1^{er} juin 2022 à 19h00

à la salle communale

En restant à votre disposition, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Au nom de la Municipalité,

Le Syndic :

Raymond Aviolat



La secrétaire :

Martine Meyste